

# TGIRT-EIBJ Chapais-Chibougamau

UA 26-64 et 26-66

Procès-verbal de la  
**RENCONTRE TÉLÉPHONIQUE**

Tenue le 18 janvier 2017



Gouvernement régional  
d'Eeyou Istchee Baie-James

**APPROUVÉ LE : 15 MARS 2017**

# TGIRT-EIBJ CHAPAIS-CHIBOUGAMAU

## RENCONTRE TÉLÉPHONIQUE

**DATE :** Le 18 janvier 2017

**HEURE :** 15 h 2

**LIEU :** Conférence téléphonique

**PRESENCES**

SIMARD, Régis

GAMACHE, Steve

AUBIN, Lise

CYR, Manon

Naud, André

PAUL, DORIS

LEPINE, Sylvain

TREMBLAY, pascal

LALIBERTE, Frédéric

BERGERON, Serge

OUELLET, Stéphane

HOGUE, Dany

GOMES, Alex

**ORGANISME**

Association du lac Buckell

Ville de Chapais

CDE Chapais

Ville de Chibougamau

Ville de Chibougamau

Développement Chibougamau

Ressource Yorbeau Lac Scott

Chapais Énergie

Chantiers Chibougamau

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs — Forêt

CNG

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs — Forêt

Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James

**OBSERVATEURS**

**INVITÉS**

**COORDONNATEUR**

POINTS	RESULTATS OU SYNTHESSES DES DISCUSSIONS	DECISIONS
1. Ouverture de la rencontre	La rencontre débute le 18 janvier 2017 à 15 h 2	Sur proposition de M. Steve Gamache, dûment appuyé par M. Régis Simard, il est unanimement convenu d'ouvrir la rencontre à 15 h 2 le 18 janvier 2017.
2. Enjeux, préoccupations, VOIC locaux de la TGIRT-EIBJ Chapais — Chibougamau	<p>Valeur : Conservation de l'original et de son habitat</p> <p>Objectif : Conserver les peuplements feuillus et mixtes d'espèces</p> <p>Indicateur : Pourcentage de blocs de forêts résiduelles mixtes et feuillues, tel que prévu à l'article 3.10.4</p> <p>M. Ouellet explique que les propositions s'appuient sur des études de biologistes, mis en référence dans le document à l'appui, à disposition des membres. Il signale que selon ces études, les forêts mixtes et feuillues sont appropriées pour l'original, qui passe 50 % de la période d'hiver à l'intérieur de ces peuplements. Il ajoute que les Autochtones font souvent allusion à leur importance pour l'original.</p> <p>Objectif : Conserver la connectivité</p> <p>Indicateur : Pourcentage de corridors de déplacement des originaux, de 60 m de largeur et plus, entre les peuplements mixtes et feuillus</p> <p>Objectif : Conserver les bandes riveraines</p> <p>Indicateur : Pourcentage de bandes riveraines d'au moins 20 m (pouvant aller jusqu'à 200 m en des endroits spécifiques)</p>	Sur proposition de M <sup>me</sup> Manon Cyr, dûment appuyée par M. Steve Gamache, il est unanimement convenu d'adopter les VOIC comme discuté.

POINTS	RESULTATS OU SYNTHESSES DES DISCUSSIONS	DECISIONS
	<p>M<sup>me</sup> Cyr et M. Gamache demandent quel impact les corridors et les bandes riveraines auront sur la possibilité forestière. M. Ouellet signale qu'il n'y aura pas d'impact, car les zones tampons ne s'appliqueront pas partout et ils n'affectent que la forêt résiduelle. Il explique que selon la Paix des Braves la coupe est en mosaïque et que ce qui est proposé est de changer la disposition de la forêt résiduelle de façon à promouvoir des refuges pour l'orignal en étirant le tampon de 20 m en certains endroits.</p> <p>M. Tremblay demande si des scieurs sont présents à la rencontre.</p> <p>Réponse : Non, toutefois ils étaient présents à la rencontre du 8 décembre de la TGIRT-EIBJ Chapais-Chibougamau. M. Stephan Ouellet signale qu'ils étaient présents également aux autres TGIRT-EIBJ où les mêmes VOIC furent approuvés.</p> <p>M. Frédéric Laliberté, représentant de Chantiers Chibougamau, s'est joint à la rencontre à 15 h 15, après que la question précédente ait été posée. M. Gomes lui a résumé l'information discutée pour approbation.</p>	
3. Levée de la rencontre	La rencontre se termine à 15 h 19	Sur proposition de M. Pascal Tremblay, dûment appuyé par M. André Naud, il est unanimement convenu de lever la rencontre à 15 h 19 le 18 janvier 2017.